

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 34 (1889)  
**Heft:** 5

**Rubrik:** Nouvelles et chronique

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 18.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## NOUVELLES ET CHRONIQUE

La réunion annuelle des colonels-divisionnaires et chefs-d'arme a eu lieu à Berne samedi 11 mai, sous la présidence de M. Hauser, chef du département militaire. Tous les officiers supérieurs convoqués, sauf M. le général Herzog, indisposé, et M. le colonel Kunzli, étaient présents. A côté d'un grand nombre de questions administratives, la conférence a discuté entre autres, le nouveau fusil d'infanterie et les mesures à proposer à l'Assemblée fédérale en vue de l'introduction de cette arme, le matériel d'artillerie de position et l'introduction des cours de cadres précédant les cours de répétition de l'infanterie d'élite.

*Gazette de Lausanne du 13 mai.*

La commission de gestion du Conseil national (président M. Ruffy), s'est rendue aujourd'hui au Gothard. M. Hauser, conseiller fédéral et M. le colonel Lochmann, chef du génie, accompagnent la commission.

*Gazette de Lausanne du 13 mai.*

**Vaud.** — *Société vaudoise des carabiniers.* Cette société a eu, samedi dernier, 11 mai, à 2 heures après-midi, à l'Hôtel-de-Ville, à Lausanne, son assemblée générale statutaire, sous la présidence de M. Louis Ruchonnet, conseiller fédéral.

Après approbation des comptes des derniers exercices, présentant un avoir de 19,000 francs et adoption d'un rapport présenté par le comité, — tendant à l'étude d'une réorganisation de la Société sur des bases nouvelles (groupement en fédération des sociétés de tir existant actuellement dans le canton de Vaud), — l'assemblée a voté 3 prix en nature de 100 francs chacun, en faveur du comité d'organisation de la fête fédérale des sous-officiers. Ces prix sont destinés au concours de tir organisé à l'occasion de cette fête.

Les tireurs de Morges s'étaient rendus nombreux à l'assemblée, ils ont fait connaître qu'ils étudiaient la question d'organiser un tir cantonal dans cette localité, en l'an 1891, et qu'ils feraient des offres fermes avant fin juin prochain. M. le président les a remerciés de leur initiative et les a encouragés à persévérer en souhaitant que le succès couronne leurs efforts; l'assemblée, heureuse de ces bonnes dispositions, donne mission au comité de la Société vaudoise d'accueillir et de discuter les propositions du comité d'initiative, il fera rapport à l'assemblée générale en temps opportun sur le résultat des pourparlers.

Avant de procéder au renouvellement du comité, M. le président Ruchonnet informe l'assemblée de sa détermination de ne pas accepter une nouvelle nomination. M. Henri Gaulis, député, se fait l'organe de tous les sociétaires en exprimant les regrets qu'ils éprouvent à l'annonce de cette détermination, il remercie notre honoré citoyen du dévouement dont il a fait preuve et des services rendus pendant les 20 ans de sa présidence et propose de désigner M. Ruchonnet *président d'honneur de la Société vaudoise des carabiniers.* Cette proposition est acclamée par l'assemblée.

Restait à l'ordre du jour le renouvellement du comité. Sont élus :

MM. Ferd. Lecomte, colonel-div., à Lausanne; A. Thélin, lieutenant-colonel, à la Sarraz; Emile Matthey, à Lausanne; Georges Martinoni, député, à Rolle; Henri Gaulis, député, à Vufflens-le-Château; Benjamin Perrin, à Payerne; Eugène Dutoit, Yvonand; Grobet, président de la Société des carabiniers d'Yverdon; Oyez, député, à Bex.

*(La Revue du 13 mai).*